

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER / DIRECTION
GÉNÉRALE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES / SERVICE DES RISQUES
TECHNOLOGIQUES / BARPI**

Résultats de la recherche "cuve de gasoil" sur la base de données ARIA - État au 20/06/2018

La base de données ARIA, exploitée par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, recense essentiellement les événements accidentels qui ont, ou qui auraient pu porter atteinte à la santé ou la sécurité publique, l'agriculture, la nature et l'environnement. Pour l'essentiel, ces événements résultent de l'activité d'usines, ateliers, dépôts, chantiers, élevages,... classés au titre de la législation relative aux Installations Classées, ainsi que du transport de matières dangereuses. Le recensement et l'analyse de ces accidents et incidents, français ou étrangers sont organisés depuis 1992. Ce recensement qui dépend largement des sources d'informations publiques et privées, n'est pas exhaustif et ne constitue qu'une sélection de cas illustratifs.

Les informations (résumés d'accidents et données associées, extraits de publications) contenues dans le présent export sont la propriété du BARPI. Aucune modification ou incorporation dans d'autres supports ne peut être réalisée sans accord préalable du BARPI. Toute utilisation commerciale est interdite.

Malgré tout le soin apporté à la réalisation de nos publications, il est possible que quelques inexactitudes persistent dans les éléments présentés. Merci au lecteur de bien vouloir signaler toute anomalie éventuelle avec mention des sources d'information à l'adresse suivante : barpi@developpement-durable.gouv.fr

Liste de(s) critère(s) pour la recherche "cuve de gasoil":

- Contient : cuve de gasoil

Accident

Dysfonctionnement de chaudière dans la STEP d'une usine d'huiles alimentaires N°49073 - 25/01/2016 - FRANCE - 974 - SAINT-PIERRE

C10.41 - Fabrication d'huiles et graisses

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/49073/>

Un dégagement de fumée blanche épaisse se produit vers 10h30, au démarrage de la chaudière de la STEP d'une usine de fabrication d'huiles alimentaires. L'exploitant arrête immédiatement la chaudière. L'incident est dû à la défaillance d'un volet d'air. Le responsable de maintenance règle ce volet, remplace le servomoteur et le régulateur de combustion, purge le bac de collecte d'égouttures gazole et démonte l'entonnoir servant au remplissage.

L'exploitant prévoit les actions correctives suivantes :

- formation des techniciens de maintenance pour l'analyse des causes et l'intervention ;
- affichage d'une instruction destinée aux opérateurs pour assécher le bac et démonter l'entonnoir ;
- fabrication d'un couvercle pour le bac ;
- vidange du fond de la cuve de gasoil pour s'assurer de l'absence d'eau ;
- mise en place d'un support pour rehausser la cuve de gasoil afin d'augmenter la pression à l'aspiration de la pompe à gasoil dans le but d'éviter la sous-alimentation en gasoil et aussi d'éviter la cavitation de la pompe ;
- planification de la maintenance préventive incluant le contrôle du fonctionnement du volet d'air.

Accident

Pollution d'une rivière par une fuite de gasoil

N°36301 - 14/04/2009 - FRANCE - 45 - BONNEE

A01 - Culture et production animale, chasse et services annexes

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/36301/>



La BONNEE est polluée sur 13 km à la suite de la déconnexion d'un flexible utilisé pour le transvasement d'une citerne de 10 000 l de fioul domestique dans une exploitation agricole. La pollution est constatée le 14/04/09 de manière peu significative, mais ce n'est que le lendemain à 12 h qu'un élu informe la gendarmerie. A 16h20 le sinistre s'étend sur 3 km de long et 3 m de large ; les services sanitaires sont avertis et concluent, après inspection, qu'il n'y a pas de risque pour les captages d'eau potable. Les services de l'environnement et l'inspection des installations classées sont avertis. La pollution atteint 13 km à 18 h : les communes riveraines sont alertées. Les pompiers ferment l'écluse de Germiny à l'embouchure de la LOIRE, opération rendue difficile par des branchages qui bloquent l'ouvrage. Ils mettent en place un barrage filtrant et absorbant, constitué de bottes de pailles 100 m en amont de l'écluse. Le syndicat des eaux de la BONNEE surveille la dépollution du cours d'eau. Les services de l'environnement mandatent une société privée pour décaper les terres polluées et les stocker avant leur traitement. L'exploitant agricole ne s'est pas rendu compte tout de suite du débranchement du flexible de la cuve de fioul et le carburant s'est déversé au sol.

Accident

Fuite de gasoil dans une station-service

N°34762 - 14/06/2008 - FRANCE - 2A - OTA

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/34762/>



Une fuite de gazole se produit sur une cuve aérienne corrodée, située dans un enclos attenant à une station-service. Un risque de pollution est à craindre pour le cours d'eau passant à proximité de la station. Les pompiers effectuent des mesures d'explosimétrie qui s'avèrent négatives. Les gendarmes prélèvent de l'eau de la rivière par analyse et en barrent l'accès. Une opération de dépollution est programmée.

Accident

Incendie dans un bâtiment agricole.

N°27896 - 19/08/2004 - FRANCE - 31 - AURIAC-SUR-VENDINELLE

A01.50 - Culture et élevage associés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/27896/>



Un feu se déclare dans un hangar agricole de 1 000 m² détruisant 16 000 balles de paille, ainsi qu'une partie du stock d'engrais conditionné en sacs et un camion. Les 2 propriétaires sont légèrement blessés. Les pompiers protègent une cuve de 3 000 l de gasoil et installent une ligne de 800 m dans un ruisseau et une de 1 200 m alimentée par un étang pour circonscrire le sinistre.

Accident

Fuite de fuel sur une cuve de particulier.

N°26714 - 13/03/2004 - FRANCE - 57 - ABRESCHVILLER

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26714/>



Une fuite de fioul a lieu sur la cuve d'un particulier ; 150 l de gasoil s'écoulent dans la maison et sur la route où se déversent dans des regards. Des produits absorbants permettent de limiter la pollution. Le service chargé de la police de l'eau et la municipalité se sont rendus sur les lieux lors des faits.

Accident

Fuite de gasoil.

N°26386 - 10/02/2004 - FRANCE - 28 - CHARTRES

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/26386/>



Dans un immeuble, une fuite se produit au niveau de la bride d'un piquage sur une cuve de gazole. Les pompiers resserrent la bride et colmatent la fuite. Les secours pompent 450 l d'hydrocarbures dans la cuvette de rétention et répandent du sable. Une reconnaissance est effectuée dans les étages : une petite odeur d'hydrocarbure est perceptible, mais aucune personne n'est incommodée.

Accident

Pollution des eaux.

N°28076 - 28/08/2003 - FRANCE - 76 - DEVILLE-LES-ROUEN

H52.29 - Autres services auxiliaires des transports

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/28076/>



Lors du remplissage d'une cuve dans une entreprise de transport, la CLAIRETTE (affluent du CAILLY) est polluée sur 250 m par du gasoil.

Accident

Accident de transport.

N°25401 - 21/08/2003 - FRANCE - 66 - SALSSES-LE-CHATEAU

H49.41 - Transports routiers de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25401/>



Un camion transportant du gasoil se renverse en bordure de l'étang de SALSSES provoquant une pollution et la fermeture de la route nationale RN9. L'accident est dû à une vitesse excessive dans un virage. La citerne de 25 000 l de gasoil de 4 compartiments inégaux tombe dans l'étang. L'un des compartiments, d'un volume de 11 000 l, s'éventre et la quasi-totalité du gasoil se répand dans une anse marécageuse. Des barrages flottants sont installés pour protéger à la fois les bassins de pisciculture se trouvant à proximité et le reste de l'étang. Le reste de gasoil dans l'étang et les 3 autres cuves sont pompés puis le camion est relevé et la circulation rétablie. Les frais d'intervention sont à la charge du transporteur privé.

Accident

Feu de silo de sciure.

N°25023 - 10/07/2003 - FRANCE - 42 - NERVIEUX

C16.23 - Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/25023/>

Dans une menuiserie, un feu de sciure se produit dans un silo cylindrique métallique de 15 m de haut et de 6 m de diamètre. Les pompiers assurent le refroidissement et la protection d'une cuve de 500 l de gasoil se trouvant à proximité. Ils parviennent à l'extinction du sinistre en accédant avec une lance en partie haute du silo. Une trappe à la base du silo a permis l'évacuation de la sciure.

Accident

Fuite de gasoil.

N°24839 - 15/06/2003 - FRANCE - 49 - JUVARDEIL

ZZZ.ZZ - Origine inconnue

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24839/>



A la suite de la rupture du pistolet d'alimentation d'une cuve de gasoil, 500 l de carburant se répandent sur 100 m² dans la cour d'une entreprise agricole. De légères irisations sont observées sur un étang privé de 5 000 m² proche. Le regard d'évacuation vers l'étang est bouché. De la sciure et du sable sont répandus sur le sol.

Accident

Pollution au gasoil.

N°24171 - 06/03/2003 - FRANCE - 70 - COUTHENANS

H52.21 - Services auxiliaires des transports terrestres

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24171/>



A la suite du débordement d'une cuve de fioul lors d'une livraison dans le parc d'une société d'autocars, 200 l de produit polluent la LIZINE. Un barrage est mis en place.

Accident

Pollution des eaux.

N°24798 - 20/01/2003 - FRANCE - 76 - HARFLEUR

F43.1 - Démolition et préparation des sites

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/24798/>



Le SAINT LAURENT est pollué sur 900 m par 320 l d'hydrocarbures déversés accidentellement par une entreprise de travaux publics. Un robinet de cuve de gasoil mal fermé et une rétention non étanche sont à l'origine de l'accident.

Accident

Pollution au gasoil.

N°23865 - 29/10/2002 - FRANCE - 16 - JARNAC

C11.01 - Production de boissons alcooliques distillées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/23865/>



Une fuite de 200 l de gazole sur une cuve intégrée au dispositif de lutte contre l'incendie d'une usine de production d'eau de vie naturelle pollue la CHARENTE sur 2 km. Un riverain alerte les pompiers. Selon ces derniers et compte tenu des conditions climatiques, la pollution devrait se résorber naturellement.

Accident

Chute d'un réservoir depuis un camion.

N°22556 - 04/06/2002 - FRANCE - 03 - SAINT-REMY-EN-ROLLAT

H49.41 - Transports routiers de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22556/>



La chute d'une cuve de 1 000 l de gasoil depuis un camion provoque l'écoulement de 400 l de produit qui s'infiltré dans un fossé situé en zone protégée et à 400 m d'un captage d'eau potable. Un barrage filtrant ainsi qu'une cuvette de rétention sont mis en place.

Accident

Odeur de gasoil.

N°22546 - 30/05/2002 - FRANCE - 90 - BELFORT

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22546/>



Alerté par la présence d'odeurs d'hydrocarbures dans le voisinage et par des indicateurs d'exploitation dérivants, l'exploitant d'une station-service effectue un jaugeage. Ce dernier révèle une perte de 10 à 13 m³ de carburant de certains des 4 compartiments de sa cuve de stockage enterrée (capacité totale de 40 m³). Celle-ci datant de 25 ans a cependant subi les épreuves réglementaires avec succès. Il s'agissait toutefois d'une cuve à simple enveloppe. Depuis 2 à 3 jours, des riverains avaient détecté des odeurs d'hydrocarbures dans leurs caves. Des carottages sont réalisés dans la zone concernée : La pollution s'est infiltrée dans une nappe phréatique sous-jacente (3,80 m) avec un surnageant d'hydrocarbures d'1 m. Une avarie survenue sur le matériel serait à l'origine de cette fuite. Les opérations mises en oeuvre sont la vidange de la cuve, la mise en place d'un confinement par pompage en vue d'un rabattement de la nappe (30 m³/h), la réalisation de mesures d'explosimétrie. Les mesures de ce type, menées par les pompiers dans l'immédiat, n'ont pas révélé de teneur alarmante, dans un premier temps. A la demande de l'inspection, le préfet prend un arrêté d'urgence demandant notamment la mise en sécurité du site et de son environnement, la caractérisation et le traitement de la pollution, la surveillance des eaux souterraines, la mise sous condition de la remise en activité du site. La préfecture informe la population de la pollution de la nappe qui ne menace pas selon elle les captages d'eau potable. La mise en garde porte sur les puits privés ainsi que sur les caves : il est demandé de les ventiler à titre préventif en cas d'odeurs suspectes. La station sera fermée pendant plusieurs semaines, le temps de la réalisation des travaux. Le remplacement des 2 cuves présentes sur site est envisagé.

Accident

Pollution des eaux.

N°22019 - 06/03/2002 - FRANCE - 30 - POTELIERES

H52.2 - Services auxiliaires des transports

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22019/>



Sur le site d'une société de transport, une cuve aérienne de 5 000 l se vide par gravité jusqu'à ce que son niveau atteigne celui du pistolet de distribution. La fuite de 1 000 l de gasoil pollue la CEZE sur plusieurs kilomètres. Le responsable de la pollution cure le fossé et achemine les terres polluées sur un site de traitement.

Accident

Coups de meuleuse sur un coffre-fort suivis d'incendie.

N°21904 - 02/01/2002 - FRANCE - 11 - NC

C23.1 - Fabrication de verre et d'articles en verre

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21904/>

Un incendie criminel se déclare dans une miroiterie. Les dommages sont considérables : bureaux et services administratifs détruits, poutres métalliques tordues par la chaleur, dossiers informatiques partis en fumées. Les intrus laissent de nombreuses traces d'effraction et se sont attaqués au coffre-fort de l'entreprise à coups de meuleuse. Des voitures sont fracturées et l'une d'entre elles dérobée. Plusieurs départs de feu seraient à l'origine du sinistre. Les pompiers protègent une cuve de gasoil et le feu épargne 2 grosses machines.

Accident

Pollution de la MARNE.

N°21222 - 11/08/2001 - FRANCE - 77 - DAMPMART

O84.11 - Administration publique générale

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21222/>



Un déversement de gasoil se produit dans un collecteur à la suite d'une rupture d'un tuyau souple provenant de la pompe installée au-dessus de la cuve. L'extrémité de celui-ci s'est détaché du bec verseur et 400 à 500 l de gasoil se sont alors répandus sur le sol et ont rejoint la MARNE. (débit au moment de l'accident : 87,3 m³/s ; débit d'étiage : 25 m³/s)

Accident

Pollution des eaux.

N°21872 - 10/03/2001 - FRANCE - 21 - BRAZEY-EN-PLAINE

C23.61 - Fabrication d'éléments en béton pour la construction

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/21872/>



Lors de la vidange d'une cuve d'hydrocarbures dans une usine de fabrication de béton, du gasoil pollue la VIRANNE puis de proche en proche la BIETRE, la VAUGE et la SAÔNE.

Accident

Menace de pollution du LIGNON.

N°19954 - 04/02/2001 - FRANCE - 43 - LE CHAMBON-SUR-LIGNON

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19954/>

Une pollution accidentelle de gazole provenant de cuves souterraines situées chez un particulier menace le LIGNON. De la tourbe est épanchée pour retenir le gasoil s'écoulant en contrebas du terrain pollué.

Accident

Déversement de carburant dans le sol.

N°22702 - 31/01/2001 - FRANCE - 15 - RIOM-ES-MONTAGNES

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/22702/>

Une forte odeur d'essence est ressentie sur la commune lors d'une livraison de 2 m³ de super sans plomb 95 et de 3 m³ de gasoil dans une station-service. Auparavant, courant décembre une société extérieure avait contrôlé l'étanchéité des 4 réservoirs enterrés de la station-service qui sont associés chacun à un appareil de distribution d'un débit de 3 m³/h. Avant contrôle, les capacités avaient été dégazées et nettoyées, les trous d'homme déposés. Pour 2 de ces réservoirs correspondant au super sans plomb 95 et au fuel, le contrôle d'étanchéité n'est pas satisfaisant. Les réservoirs sont alors remplis d'eau. Leur canalisation de remplissage débouchait au-dessus du trou d'homme (15 à 20 cm) dans le regard non étanche construit en parpaings. A cette époque, l'exploitant de la station-service décide de stocker le super sans plomb 95 dans la cuve de super. Sans qu'aucun jaugeage des cuves n'ait lieu préalablement, le livreur se fie au bouchon de remplissage (différent pour les cuves de sans plomb et de super) pour dépoter les 2 m³ de super sans plomb 95. Personne ne se rend compte du déversement des 2 m³ de carburant dans le sol. Il n'est découvert qu'après la recherche de la provenance des odeurs d'essence. Une étude

de diagnostic déterminera l'étendue de la pollution et les opérations de dépollution à réaliser. En raison des risques d'incendie et d'explosion présentés par les vapeurs d'essence pouvant émaner du sol, l'inspection propose au préfet de suspendre l'activité de la station-service jusqu'à la disparition des nuisances et la réalisation des travaux imposés. Ceux-ci consistent notamment en : évacuation avec justificatifs des déchets après nettoyage et enlèvement de l'eau stockée, contrôle de l'étanchéité de tous les réservoirs, changement des flexibles de dépotage (+ de 6 ans), installation d'un décanteur-séparateurs d'hydrocarbures, vérification de l'installation électrique, faire déboucher les tubes d'évents au-dessus du toit, ...

Accident

Importante fuite de fuel.

N°19406 - 11/12/2000 - FRANCE - 68 - WALDIGHOFEN

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19406/>



Une importante fuite se produit dans les caves d'un petit collectif lors d'une livraison de 8 000 l de fioul domestique à la suite de la rupture d'un raccord sur les cuves. La moitié du gasoil livré est bien arrivée dans le réservoir, mais la seconde partie s'est écoulee dans un bassin de rétention non étanche et s'est infiltrée dans les égouts qui se déversent dans l'ILL. La cellule anti-pollution et les pompiers installent immédiatement des boudins à la sortie de la canalisation, seule une infime partie des hydrocarbures se déversera dans le cours d'eau. Les quelques de 4 000 l répandus dans les collecteurs sont pompés et stockés dans un camion-citerne.

Accident

Pollution des eaux.

N°19060 - 01/09/2000 - FRANCE - 59 - SANTES

YYY.YY - Activité indéterminée

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/19060/>



A la suite du dépotage d'un camion-citerne vers une cuve de stockage, un déversement accidentel de gasoil pollue le canal de la DEÛLE. Des produits dispersants sont pulvérisés et un barrage flottant est posé.

Accident

Pollution du contre canal de COURTINE par des hydrocarbures.

N°18608 - 27/06/2000 - FRANCE - 84 - AVIGNON

E37.00 - Collecte et traitement des eaux usées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/18608/>



Lors du nettoyage de cuves de gazole, des hydrocarbures s'écoulent par négligence dans le contre canal de COURTINE. Les pompiers et les services de navigation installent un barrage et pompent les hydrocarbures.

Accident

Pollution du sol.

N°17227 - 05/02/2000 - FRANCE - 68 - WOLFERSDORF

A01.50 - Culture et élevage associés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17227/>



A la suite de la rupture accidentelle du robinet d'une cuve, 100 l de gasoil se déversent et s'infiltrent dans le sol. La LARGUE qui coule à proximité de l'exploitation agricole, ne semble pas polluée. Les pompiers établissent par sécurité un barrage filtrant sur la rivière. Les gendarmes effectuent une enquête.

Accident

Incendie dans un bâtiment agricole.

N°17086 - 15/01/2000 - FRANCE - 63 - TREZIOUX

A01.50 - Culture et élevage associés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/17086/>



Un incendie détruit 80 % d'un bâtiment agricole de 400 m² abritant une réserve de bois et une cuve de gasoil.

Accident

Fuite sur une citerne de carburant.

N°15651 - 18/06/1999 - FRANCE - 59 - DOUAI

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15651/>



Une fuite de 9 800 l d'essence sans plomb 95 sur une citerne maçonnée se répand dans les sous-sols de la station-service en travaux. La piscine municipale et le centre culturel sont évacués. A cause d'un risque d'explosion, un périmètre de sécurité de 400 m est mis en place ; le quartier est bouclé plusieurs heures. Les sols sont pollués et la nappe phréatique de la craie est atteinte. La fuite est due à un changement d'affectation de carburant (passage de gasoil à essence SP) couplé à un défaut de réépreuve de la cuve âgée de plus de 25 ans. La fosse maçonnée, non étanche, n'a pas permis d'éviter la pollution. Une méconnaissance de la réglementation et un problème de communication interne au sein du groupe gérant la station sont apparus : plusieurs cas de ré-épreuves "en retard" ont été mis en évidence sur plusieurs stations. D'importants travaux de dépollution sont engagés : 12 piézomètres sont installés pour la récupération des hydrocarbures surnageant suivi d'un traitement par venting. Ce procédé permettra de récupérer 320 l d'hydrocarbures. Une surveillance de la nappe est menée 2 fois par an sur 5 piézomètres depuis l'accident (cf. fiche BASOL).

Accident

Pollution des eaux.

N°15594 - 03/05/1999 - FRANCE - 94 - SAINT-MAUR-DES-FOSSES

ZZZ.ZZ - Origine inconnue

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/15594/>



L'exutoire d'un réseau d'égout sur un quai portuaire rejette des hydrocarbures dans la

MARNE. Une enquête permet de découvrir des hydrocarbures sur le sol autour de cuves de gasoil d'une société mais un traçage au colorant ne permet pas d'établir le cheminement du déversement. Une mise en conformité du dépôt est toutefois demandée.

Accident

Débordement d'une cuve de gasoil.

N°14413 - 21/11/1998 - FRANCE - 42 - SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE

YYY.YY - Activité indéterminée

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14413/>



A la suite du débordement d'une cuve, 2 000 l de gazole polluent la rivière alimentant le barrage du Ternay. Un premier barrage de fortune est rapidement mis en place. Les pompiers installent un barrage de sécurité en amont de l'étang.

Accident

Incendie d'un bâtiment agricole.

N°13309 - 27/07/1998 - FRANCE - 03 - MOLLES

A01.50 - Culture et élevage associés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13309/>

Un incendie détruit un bâtiment agricole de 1 200 m² abritant 400 t de fourrages, une cuve de gasoil et du matériel agricole.

Accident

Pollution d'étangs.

N°13264 - 16/07/1998 - FRANCE - 69 - THEL

A02.20 - Exploitation forestière

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13264/>



A la suite d'une fuite sur une cuve de 5 000 l de gasoil située à proximité d'une pépinière, 2 étangs sont pollués. Une société privée installe des barrages.

Accident

Fuite d'hydrocarbure dans une usine.

N°13518 - 09/07/1998 - FRANCE - 26 - VALENCE

C26.51 - Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13518/>

Dans une usine de composants électroniques pour l'aéronautique implantée dans le périmètre rapproché d'un captage d'eau potable alimentant la ville, une fuite de gasoil se produit sur une canalisation enterrée reliant des cuves enterrées (distantes de 100 m) à une nourrice de 1 m³ située dans la chaufferie (groupes électrogènes). L'installation fonctionne en discontinu et en cogénération 21 j/an (contrat EJP). Des odeurs d'hydrocarbures alertent à plusieurs reprises les employés. La tuyauterie est dégagée et mise en pression. Une micro fissure est découverte. Des concentrations élevées en gasoil sont mesurées dans les sols environnants (7 190 mg/kg). Une étude est réalisée pour délimiter la profondeur et l'étendue de la pollution.

Accident

Fuite de carburant sur une cuve de station service

N°13226 - 26/06/1998 - FRANCE - 69 - DRACE

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13226/>

A la suite de travaux sur les tuyauteries de distribution, une cuve de gasoil d'une station-service devient fuyarde. En 2 jours, 24 m³ de carburant sont perdus. Le réseau d'eaux pluviales est pollué. En raison de l'existence de captages d'eau potable à 2 km en aval, le suivi de la pollution et des travaux de dépollution sont prescrits en procédure d'urgence. La surveillance de la nappe est demandée pour une période de 5 ans.

Accident

Pollution des eaux.

N°13124 - 05/06/1998 - FRANCE - 62 - ANNAY

F42.11 - Construction de routes et autoroutes

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13124/>



Une fuite de fioul a lieu dans une usine d'enrobés. En fin de poste, un opérateur qui remplit un bidon de fioul pour nettoyer un convoyeur est appelé en renfort pour un dépannage électrique. L'employé quittant les lieux 1 h plus tard oublie de refermer la vanne de prélèvement du gasoil, située sur une canalisation, en amont de la pompe de garage, entre la cuve de 30000 l de fioul et la chaudière ; 5 000 l de gasoil se déversent dans le réseau des eaux pluviales puis dans la rivière, le débourbeur déshuileur ne pouvant accepter une telle surcharge. Un pompier observe, 17 h plus tard, des nappes éparses de gasoil sur le CANAL DE LA DEULE (4 km). Deux barrages sont installés, 9 000 l de fioul seront récupérés malgré de mauvaises conditions météo.

Accident

Pollution des eaux.

N°12946 - 18/05/1998 - FRANCE - 29 - DOUARNENEZ

G46.71 - Commerce de gros de combustibles et de produits annexes

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12946/>



Une irisation des eaux s'étend depuis plusieurs jours en direction d'une plage. Les pompiers utilisent des buvards absorbants. La pollution persistant 48 h plus tard, les autorités demandent l'aide d'un organisme spécialisé dans la lutte contre les marées noires. Des boudins flottants sont installés pour maintenir la pollution dans un périmètre restreint. Les jours suivants, le produit est récupéré avec des produits absorbants (buvards ou poudre) ou écrémés. Cette pollution fait suite à une fuite de gasoil (quantité non connue) à travers les drains d'un remblai dans un dépôt pétrolier à la suite d'un défaut d'étanchéité d'un fond de cuve. L'exploitant met ses bacs en sécurité (fond d'eau) et sollicite des experts pour une dépollution éventuelle des sols.

Accident

Incendie d'une boulangerie industrielle.

N°12805 - 19/04/1998 - FRANCE - 38 - SAINT-MARTIN-LE-VINOUX

C10.71 - Fabrication de pain et de pâtisserie fraîche

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12805/>



Un incendie d'origine criminelle détruit le quart d'une boulangerie industrielle de 1 500 m². Une personne est brûlée ; 36 employés sont en chômage technique. Les dégâts sont importants et l'approvisionnement de 13 points de vente totalisant 20 employés est perturbé. L'incendie a débuté au voisinage d'une cuve de gasoil. Aucune information n'est donnée sur les dommages éventuels subis par les installations de réfrigération.

Accident

Pollution des eaux.

N°13514 - 23/03/1998 - FRANCE - 02 - LA CHAPELLE-MONTHODON

A01.50 - Culture et élevage associés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13514/>



Lors du chargement d'une cuve de gasoil sur une remorque, 100 l se renversent et rejoignent le ru de PLAINE-HOUX par l'intermédiaire du réseau d'eaux pluviales. La faune et la flore aquatique sont atteintes. Des agents assermentés constatent les faits.

Accident

Pollution d'hydrocarbures.

N°12319 - 21/01/1998 - FRANCE - 38 - CHAMAGNIEU

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12319/>

A la suite d'une fuite de gasoil sur une cuve, 2,5 m³ d'hydrocarbures se déversent dans un puits perdu. La nappe phréatique et un cours d'eau proche sont menacés, mais aucun risque de pollution du réseau de distribution n'est redouté.

Accident

Pollution d'un réseau eau potable par des hydrocarbures

N°12311 - 20/01/1998 - FRANCE - 13 - ARLES

J61.10 - Télécommunications filaires

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12311/>



Dans un central téléphonique, une cuve de 15 m³ de gasoil enfouie et corrodée fuit. L'installation a été mise en service en 1977, la maçonnerie de l'enceinte de protection n'est pas étanche et un point de captage d'eau potable est situé à 75 m. La nappe phréatique située à 6 ou 8 m de profondeur est polluée. Les pompages sont suspendus et la consommation d'eau est interdite à la population. Les pompiers et l'exploitant du réseau fournissent de l'eau potable aux 50 000 habitants de la commune durant 10 jours, temps nécessaire au déplacement des pompages et à la reprise d'une distribution normale. Une expertise est réalisée, 50 à 60 m³ de terres polluées doivent être traitées.

Accident

Pollution des eaux.

N°13534 - 07/01/1998 - FRANCE - 21 - GEVREY-CHAMBERTIN

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13534/>



Dans une station-service, à la suite d'une infiltration d'eau dans des cuves, du gasoil pollue la BOÏSE et la VARANDE. Un barrage est mis en place.

Accident

Fuite d'hydrocarbures.

N°12169 - 18/12/1997 - FRANCE - 69 - VENISSIEUX

H49.20 - Transports ferroviaires de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12169/>



Lors du remplissage d'une cuve de 200 m³ dans un dépôt SNCF, 5 à 10 m³ de gasoil se répandent sur le sol et se déversent dans les égouts. La fuite est colmatée et l'hydrocarbure est pompé dans les égouts. Un intervenant extérieur dépollue les sols.

Accident

Pollution des eaux superficielles par du gasoil.

N°12468 - 05/12/1997 - FRANCE - 94 - IVRY-SUR-SEINE

E36.00 - Captage, traitement et distribution d'eau

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12468/>



Dans une usine de production d'eau potable, plusieurs m³ d'hydrocarbures se déversent dans la SEINE lors d'un transfert automatique de gazole entre 2 cuves fixes. L'accident est dû au non-fonctionnement d'un limiteur de remplissage bloqué par une jauge de niveau. Une partie du carburant peut être récupérée après déploiement d'un barrage flottant, mais l'usine de production d'eau potable doit suspendre son activité durant une semaine. Les services administratifs concernés constatent les faits.

Accident

Pollution d'une rivière par du gasoil.

N°11874 - 07/11/1997 - FRANCE - 69 - SAINTE-FOY-L'ARGENTIERE

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11874/>



Une fuite de gasoil provenant de la cuve d'un particulier pollue l'ORGEOLE. Une entreprise de dépollution privée installe des barrages de paille. La cuve est vidée et mise en épreuve.

Accident

Explosion d'une chaudière fuel.

N°12508 - 02/11/1997 - FRANCE - 17 - SOULIGNONNE

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12508/>



Notant des bouillonnements suspects dans les canalisations du chauffage central de sa

maison, un particulier se dirige vers le hangar abritant sa chaudière au fuel. Celle-ci explose à l'instant où il pénètre dans le local. L'ouverture de la porte a provoqué un appel d'air, la cuve de 1 500 l de combustible est en flamme. Le propriétaire et son fils sont légèrement brûlés. Le gasoil enflammé se répand dans une ruelle. L'incendie se propage rapidement à toute l'habitation, à un garage et à une maison mitoyenne. Les pompiers maîtrisent l'incendie après 3h30 d'intervention.

Accident

Pollution d'un étang par du gasoil.

N°11812 - 16/10/1997 - FRANCE - 58 - NEUVILLE-LES-DECIZE

P85.20 - Enseignement primaire

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11812/>



Du gasoil est déversé dans un étang. Son propriétaire constate une nappe visqueuse noire à la surface des eaux, ainsi que la présence d'un oiseau mort. Estimant le rejet à 10 ou 30 l d'hydrocarbure, les pompiers utilisent des produits absorbants. L'accident aurait pour origine le déversement dans le réseau des eaux pluviales d'un mélange eau et gasoil pompé dans la cuve d'une école avant réparation du réservoir. L'impact sur la faune est limité. La gendarmerie effectue un constat.

Accident

Incendie de paille.

N°11797 - 05/10/1997 - FRANCE - 31 - VILLEMUR-SUR-TARN

A01.50 - Culture et élevage associés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11797/>



Un feu se déclare sur un stock de paille. L'incendie se propage à un bâtiment et à une cuve de gasoil de 2 000 l.

Accident

Fuite d'HC dans une station-service

N°11502 - 05/08/1997 - FRANCE - 43 - LE PUY-EN-VELAY

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11502/>



Dans une station-service, le gérant met en service une cuve d'appoint de 5 000 l de gasoil utilisée seulement en période de grande consommation et s'aperçoit qu'elle est vide ; 4 500 l d'hydrocarbures se sont infiltrés dans le sol. La cuve s'est percée à l'emplacement où vient buter la jauge manuelle. C'est la forte odeur de gasoil, constatée par les habitants, qui a permis de déceler un écoulement d'hydrocarbures dans le DOLAIZON. Des barrages flottants sont mis en place pour contenir la pollution. Sur proposition de l'Inspection des installations classées, le Préfet prescrit la dépollution du sol et suspend le fonctionnement de la station jusqu'à la réalisation des épreuves réglementaires des réservoirs enterrés.

Accident

Pollution des eaux.

N°14062 - 29/07/1997 - FRANCE - 74 - VILLE-EN-SALLAZ

E37.00 - Collecte et traitement des eaux usées

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/14062/>



A la suite d'une fausse manoeuvre lors de l'installation, d'une pompe volucompteur sur une cuve de gasoil, une centaine de litres de fioul s'écoule dans le réseau pluvial et pollue Le PIEDS DE BOIS sur 80 m. Des bottes de paille sont placées dans le ruisseau afin de limiter l'impact de la pollution.

Accident

Fuite de gasoil sur la cuve d'un particulier.

N°11785 - 22/07/1997 - FRANCE - 54 - NC

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11785/>



Une fuite de fioul pollue la CRUSNE sur 300 m à la suite de la défaillance d'un joint sur une cuve appartenant à un particulier. Aucune mortalité piscicole n'est observée.

Accident

Fuite de gasoil sur une cuve.

N°11783 - 18/07/1997 - FRANCE - 54 - NC

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11783/>



Une fuite de fioul pollue la RAWE à la suite de la défaillance d'un joint sur une cuve appartenant à un particulier.

Accident

Fuite de gasoil.

N°10811 - 10/02/1997 - FRANCE - 44 - LA BAULE-ESCOUBLAC

YYY.YY - Activité indéterminée

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10811/>



A la suite d'une défaillance sur la cuve d'un industriel, 1 500 l de gasoil se déversent dans le réseau des eaux pluviales puis dans un plan d'eau utilisé pour l'abreuvement des animaux. Les secours installent un barrage flottant pour contenir la pollution.

Accident

Pollution d'un cours d'eau par des HC.

N°10877 - 29/01/1997 - FRANCE - 74 - PRINGY

H49.41 - Transports routiers de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10877/>



Au cours d'une livraison de gasoil dans une entreprise de transport, le chauffeur s'absente et la cuve déborde. Les hydrocarbures se déversent dans le réseau d'eaux pluviales puis

dans le GENON. Aucune mortalité piscicole n'est constatée.

Accident

Déversement d'HC dans la Seine.

N°10678 - 07/01/1997 - FRANCE - 77 - LIVRY-SUR-SEINE

F42.11 - Construction de routes et autoroutes

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10678/>



La défaillance de la cuve d'une entreprise de travaux publics provoque un déversement de gasoil dans la Seine. Les secours mettent en place un barrage flottant pour contenir la pollution.

Accident

Incendie d'un garage automobile.

N°10266 - 27/12/1996 - FRANCE - 24 - MENSIGNAC

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10266/>



Un incendie se déclare dans un garage automobile. Une cuve de gasoil et plusieurs bouteilles de gaz ont été épargnées par les flammes.

Accident

Déversement de gasoil dans le port.

N°10176 - 12/12/1996 - FRANCE - 06 - CANNES

D35.30 - Production et distribution de vapeur et d'air conditionné

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10176/>



Une fuite se produit sur la cuve de la chaufferie d'un immeuble. 10 000 litres de gasoil se déversent dans le port du Moure-Rouge. Les secours mettent en place un barrage flottant pour contenir la pollution.

Accident

Incendie dans une exploitation agricole.

N°10113 - 10/11/1996 - FRANCE - 56 - SAINT-THURIAU

A01.50 - Culture et élevage associés

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10113/>



Dans une exploitation agricole, un incendie se déclare dans un bâtiment abritant du fourrage et 2 cuves de gasoil.

Accident

Déversement de gasoil dans un cours d'eau.

N°10155 - 30/10/1996 - FRANCE - 42 - ANDREZIEUX-BOUTHEON

C27.32 - Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10155/>



Lors du remplissage d'une cuve, une erreur de manipulation provoque un déversement de 700 l de gasoil dans les égouts puis dans le FURAN. Les secours installent un barrage flottant et répandent des produits absorbants. Aucune mortalité piscicole n'est constatée.

Accident

Fuite d'HC.

N°9970 - 23/10/1996 - FRANCE - 86 - ANTIGNY

YYY.YY - Activité indéterminée

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9970/>



Une fuite de 200 l de gasoil se produit sur une canalisation d'alimentation d'une cuve. Les hydrocarbures se déversent dans un cours d'eau. Des barrages flottants sont mis en place et des produits absorbants sont utilisés.

Accident

Pollution des eaux.

N°12569 - 20/09/1996 - FRANCE - 54 - TOMBLAINE

ZZZ.ZZ - Origine inconnue

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/12569/>



Du fioul pollue le PRARUPT. Une fuite sur des cuves de gasoil alimentant le groupe électrogène d'un supermarché est suspectée. Malgré la vidange de ces cuves et la réalisation de tests, le déversement de fioul se poursuit. Les recherches se dirigent vers l'aéroportuaire. Le supermarché isole par la suite la partie du réseau pluvial qui achemine la pollution vers le ruisseau et met en place 2 puits de fixation pour piéger les produits polluants.

Accident

Renversement d'un TMD gasoil + fuite

N°9319 - 28/06/1996 - FRANCE - 67 - ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

H49.41 - Transports routiers de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/9319/>



Sur la D 22, le chauffeur d'un poids lourd transportant 32 000 l de gazole perd le contrôle de son véhicule qui se renverse. 4 000 l d'hydrocarbures s'échappent de 2 cuves endommagées. La circulation est déviée. Les pompiers surveillent le dépotage du véhicule effectuée par une société privée puis son relevage. Le chauffeur est blessé.

Accident

Fuite de gasoil.

N°8975 - 29/05/1996 - FRANCE - 44 - NANTES

D35.30 - Production et distribution de vapeur et d'air conditionné

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8975/>



Dans une copropriété, une fuite de gazole estimée à 2 000 l est détectée sur une cuve de 24 000 l. Le produit se répand sur le sol et se déverse en partie dans les égouts de la ville. Une société privée pompe les hydrocarbures. Les mesures d'explosimétrie réalisées ne révèlent aucune anomalie.

Accident

Pollution d'un cours d'eau par du gasoil.

N°8610 - 23/04/1996 - FRANCE - 01 - BOURG-EN-BRESSE

YYY.YY - Activité indéterminée

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8610/>



Du fioul déborde d'une cuve de 30 000 l à la suite du dysfonctionnement d'un dispositif de chauffage. L'hydrocarbure se déverse dans le réseau des eaux usées. Les riverains, alarmés par de fortes odeurs donnent l'alarme vers 20h30. Les secours installent un barrage flottant sur la REYSSOUZE qui est polluée. Le lendemain, le nettoyage des canalisations se poursuit avec l'aide des services techniques de la ville. Un bassin de décantation de la station d'épuration est atteint. Une décontamination est effectuée.

Accident

Pollution des eaux.

N°13180 - 08/04/1996 - FRANCE - 70 - GEVIGNEY-ET-MERCEY

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/13180/>



Chez un particulier, 600 l de gasoil polluent Le BAS des VEAUX, à la suite du dysfonctionnement d'un tuyau entre la cuve et la chaudière.

Accident

Déversement de gazole dans les égouts

N°8453 - 03/04/1996 - FRANCE - 86 - JAUNAY-MARIGNY

H49.41 - Transports routiers de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8453/>



Lors du remplissage de la cuve de fioul d'un particulier, le flexible se rompt et 300 l de gazole se déversent dans les égouts. Les secours installent un obturateur d'égout et pompent le produit.

Accident

Pollution des eaux par du gasoil

N°10489 - 22/03/1996 - FRANCE - 67 - WINDSTEIN

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/10489/>



L'ouverture inopinée de la vanne de la cuve d'un particulier est à l'origine d'un rejet de 400 l de gasoil dans le WINDSTEINERBAECHEL et dans deux plans d'eau. Quelques truites sont tuées.

Accident

pollution d'un cours d'eau par des HC

N°11143 - 09/03/1996 - FRANCE - 69 - BEAUJEU

G45.20 - Entretien et réparation de véhicules automobiles

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/11143/>



A la suite de la défaillance d'une cuve dans un garage automobile, 1 400 l de gasoil se déversent dans L'ARDIERES. La pollution s'étend sur 2 km.

Accident

Incendie et explosion lors d'un transvasement de gasoil.

N°8377 - 08/03/1996 - FRANCE - 38 - CREMIEU

H49.41 - Transports routiers de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8377/>



Dans une entreprise de transport, vers 8h30, un flexible se rompt lors du transvasement de 30 000 l de gasoil d'une citerne routière compartimentée vers une cuve fixe. Le jet de carburant s'enflamme au contact de la pompe du camion. Ne parvenant à éteindre les premières flammes avec un extincteur, le livreur éloigne le tracteur de son camion dont 2 pneus sont en feu. Plusieurs compartiments de la citerne explosent sous l'effet de la chaleur. La nappe d'hydrocarbures en feu propage l'incendie à un hangar voisin abritant un stock de pneumatiques et à plusieurs véhicules. L'intervention mobilise 50 pompiers venus des localités voisines. Tous les habitants sont évacués et une station-service proche est protégée. Dans l'attente d'un renfort en émulseur, les pompiers maintiennent un débit de mousse permettant de limiter l'échauffement des installations et d'éviter l'explosion des autres compartiments de la citerne. Le feu est circonscrit vers 9h30 et éteint à 10h05 avec 5 lances à mousse et une lance à eau. Les secours refroidissent la partie de la citerne non explosée et les 18 000 l de gasoil qu'elle contient encore seront transvasés par la suite.

Les eaux d'extinction polluées par les hydrocarbures polluent le GIRAUDAN sur plusieurs kilomètres et s'infiltrant dans le sol puis la nappe phréatique. Les secours mettent en place 2 barrages flottants sur la rivière, répandent des produits absorbants et pompent les eaux polluées. Ils creusent une tranchée sur le site du sinistre pour évacuer les carburants et les eaux d'extinction encore sur place. Il leur faudra 2 jours pour endiguer la pollution du sous-sol. Une société spécialisée récupère les 54 000 l d'eaux d'extinction mélangées au gasoil.

Aucun chômage technique n'est envisagé, mais les dommages matériels sont estimés à plusieurs millions de francs : les flammes ont détruit les 2 cuves ainsi qu'un camion frigorifique et plusieurs voitures particulières et ont endommagé l'arrière d'une maison d'habitation située à proximité.

Accident

Pollution du ruisseau de Lougres par du gasoil

N°8722 - 05/03/1996 - FRANCE - 25 - LOUGRES

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8722/>



A la suite de la rupture d'une canalisation à l'entrée d'une cuve de station-service, enterrée sans bac de rétention, 3 500 l de gazole se déversent dans le LOUGRES. L'administration constate les faits.

Accident

Fuite et infiltration de gasoil dans le sol.

N°8258 - 01/03/1996 - FRANCE - 63 - HERMENT

O84.11 - Administration publique générale

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8258/>



Une fuite de gasoil estimée entre 2500 et 4000 l se produit sur une cuve. L'hydrocarbure s'infiltré dans le sol.

Accident

Pollution d'un cours d'eau par des hydrocarbures.

N°8452 - 01/03/1996 - FRANCE - 54 - XEUILLEY

000.00 - Particuliers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8452/>



A la suite du débordement d'une cuve chez un particulier, 300 l de gasoil se déversent dans le MADON. L'accident est dû au dysfonctionnement d'une pompe. Les secours mettent en place un barrage flottant.

Accident

Débordement de gasoil et pollution de deux cours d'eau

N°8325 - 15/02/1996 - FRANCE - 73 - CHAMBERY

H49.41 - Transports routiers de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8325/>



Dans une société de transport, le chauffeur d'un poids lourd s'absente lors du remplissage, pistolet bloqué, du réservoir de son véhicule. La sécurité d'arrêt automatique en fin de remplissage ne fonctionne pas et plusieurs centaines de litres de gasoil se déversent sur le sol, puis rejoignent l'ERIE et la LEYSSE. Les aires de distribution et de remplissage associées ne sont pas raccordées à un déshuileur-décanteur. Seules les cuves de stockage ont fait l'objet d'un récépissé de déclaration. Le directeur de la société doit régulariser sa situation administrative et mettre en conformité son installation de distribution de liquides inflammables.

Accident

Déversement de 25 m3 de gasoil dans les égouts lors d'un dépotage.

N°7987 - 12/01/1996 - FRANCE - 59 - TOURCOING

H49.39 - Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7987/>



Suivant les instructions des responsables du dépôt d'une société de transport, un chauffeur dépose sa citerne de gasoil dans une cuve déjà pleine ; 25 000 l d'hydrocarbures se déversent dans le réseau d'assainissement via les égouts. Les secours installent un barrage flottant et dispersent des produits absorbants. Le gasoil à la surface des eaux usées est pompé. La station d'épuration proche n'est pas atteinte par la pollution. Les dommages sont évalués à 300 KF. Erreur humaine et non conformité des installations sont à l'origine de l'accident.

Accident

Pollution d'une rivière par du gasoil.

N°8054 - 10/01/1996 - FRANCE - 80 - GEZAINCOURT

YYY.YY - Activité indéterminée

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8054/>



A la suite d'un acte de vandalisme, un tuyau est sectionné près du moteur de la pompe d'une cuve de gasoil de 17 m³ sans rétention. 8 000 l d'hydrocarbures se déversent dans la GEZAINCOURTOISE. Les secours mettent en place un barrage flottant. La pompe ne sera pas remise en service et la cuve sera déménagée.

Accident

Fuite de fuel

N°7849 - 08/12/1995 - FRANCE - 63 - LA BOURBOULE

G46.71 - Commerce de gros de combustibles et de produits annexes

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7849/>



Un débordement se produit sur une cuve de gasoil lors de son remplissage. La vanne de vidange de la cuvette de rétention étant partiellement ouverte, 1 100 l de produit se déversent. Une grande partie est cependant récupérée dans un séparateur d'hydrocarbures. Une légère pollution est constatée sur la DORDOGNE sans incidence sur la faune et la flore.

Accident

Fuite de gasoil dans une station service.

N°7912 - 15/11/1995 - FRANCE - 39 - ARBOIS

G45.11 - Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7912/>



Dans la station-service d'un garage automobile, du gasoil fuit d'une cuve à simple enveloppe enterrée et corrodée. La cuve est vidangée et dégazée. Une entreprise excave les terres polluées. Une station d'épuration est perturbée.

Accident

Pollution de la CREQUOISE par du gasoil

N°8819 - 18/10/1995 - FRANCE - 62 - HESMOND

ZZZ.ZZ - Origine inconnue

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/8819/>



La rivière la CREQUOISE est polluée à la suite d'une fuite sur une cuve de gazole.

Accident

Debordement de gasoil dans une station-service lors d'une livraison.

N°7764 - 18/09/1995 - FRANCE - 51 - REIMS

G47.30 - Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/7764/>



Dans une station-service, en l'absence du gérant et à la suite d'une erreur de programmation, un chauffeur-livreur introduit 7 000 litres de gazole dans un réservoir ne pouvant contenir que 3 000 litres d'hydrocarbures. Le limiteur de remplissage est défaillant et le livreur ne se rend compte de sa méprise que lorsque la fosse contenant la cuve déborde. Plus de 3 000 litres de gazole sont refoulés hors du réservoir, quelques dizaines de l se répandent hors de la fosse.

Accident

Incendie sur une cuve de gasoil dans une usine désaffectée

N°5238 - 02/05/1994 - FRANCE - 69 - NC

YYY.YY - Activité indéterminée

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/5238/>



Dans une usine désaffectée, un incendie se déclare sur une cuve de 300 l de gazole.

Accident

Déversement de gasoil.

N°4300 - 20/12/1993 - FRANCE - 60 - PRECY-SUR-OISE

G47.78 - Autre commerce de détail de biens neufs en magasin spécialisé

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4300/>



Un déversement accidentel de fioul domestique se produit lors du remplissage d'une cuve aérienne d'une société située en bordure de l'OISE. Cet accident est dû à la présence d'une canalisation désaffectée dont les vannes sont restées ouvertes. Il entraîne une pollution de l'OISE et d'une partie des sols du dépôt. Un barrage est posé sur la rivière par le SDIS qui procède à l'épandage de produits épaississants. Un arrêté prescrit une dépollution du sol et du sous-sol. L'exploitant est par ailleurs mis en demeure de respecter les prescriptions existantes.

Accident

Fuite de gasoil.

N°471 - 06/12/1993 - FRANCE - 10 - SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

G46.71 - Commerce de gros de combustibles et de produits annexes

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/471/>



A la suite de pertes constatées sur une citerne de gazole, une entreprise spécialisée dans la distribution de fioul par camion-citerne ré-éprouve 3 cuves enterrées. L'une d'elles contenant 11 000 l de FOD s'ouvre, libérant 10 000 l d'hydrocarbure dans le sol. Une étude de la migration de la nappe polluante est effectuée au moyen de 14 piézomètres. Le 26 décembre, le forage d'un puits permet de stabiliser et de pomper la lentille d'hydrocarbure. Le sol argileux limite la progression de la nappe et le débit de pompage de l'hydrocarbure (seulement 800 l de gazole ont été récupérés en 1 mois). Les dommages sont évalués à 35 KF, les travaux de décontamination des sols à 960 KF (piézomètres, puits de rabattement, destruction des effluents pollués) et le remplacement des cuves à 800 KF.

Accident

Déversement de mazout dans les égouts.

N°4070 - 05/02/1992 - SUISSE - 00 - LA TOUR-DE-PEILZ

H49.41 - Transports routiers de fret

<https://www.aria.developpement-durable.gouv.fr/accident/4070/>



A la suite d'une mauvaise manipulation lors du remplissage d'une cuve, 500 l de gasoil se déversent dans les égouts. Des barrages sont installés pour éviter que la pollution n'atteigne un lac. La terre polluée est excavée et incinérée.
